

1 - ADAPTER L'OFFRE AUX BESOINS DES PARENTS

1.1 - Accompagner les parents de jeunes enfants

PA 1.1.1 - VALORISER, COORDONNER ET RENFORCER LES DIFFÉRENTES ACTIONS DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) ET DES ACTEURS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

DIAGNOSTIC

- Les services départementaux et métropolitains (PMI, services sociaux, etc.) sont plutôt bien identifiés par les parents : 9% des parents interrogés dans le cadre de l'enquête conduite auprès des familles ne les connaissent pas. 43% des répondants ont déjà eu recours à ces services ressources pour trouver des informations, conseils et soutiens dans leur rôle de parent.
- 58% des parents d'enfant(s) de moins de 3 ans classent la santé/l'hygiène comme principal ou second critère de préoccupation. Cette préoccupation perd en importance à mesure que l'enfant grandit.
- La préoccupation autour de la santé et de l'hygiène est plus importante pour les parents dont l'enfant est confronté à des problématiques chroniques de santé ou à des situations de handicap. Les familles évoquent les difficultés liées à la détection, la prise en charge et l'inclusion des enfants en situation de handicap.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Accompagner les parents dans les premières années de vie de leur enfant, pour les aider à répondre au mieux à ses besoins spécifiques dans cette période fondatrice.

PUBLICS ET TERRITOIRES

Territoires prioritaires :

➔ Territoires à forte natalité :

Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône (CAVBS) Est et Croissant Est de la Métropole de Lyon - s'étendant de Pierre-Bénite à Vaulx-en-Velin -

➔ Les territoires du croissant Est de la Métropole de Lyon sont aussi les plus marqués par la précarité avec 45,3% de familles allocataires vivant sous le seuil de bas revenus à Rillieux-la-Pape, 42,9% à Pierre-Bénite et plus d'une famille sur deux à Saint-Fons, Vénissieux et Vaulx-en-Velin. Givors, au Sud de la Métropole de Lyon, est également dans ce cas. On comptabilise également près d'une famille allocataire sur deux vivant sous le seuil de bas revenus dans le 8ème arrondissement de Lyon (45,6%).

Publics et territoires :

➔ Quartiers Politique de la Ville (QPV)

➔ Familles isolées

➔ Parents de jeunes enfants

➔ Territoires ruraux et territoires à faible densité

PILOTAGE / COORDINATION

➔ Commission Parentalité du Comité des services aux familles (CDSF)

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

➔ Métropole de Lyon, Conseil Départemental du Rhône, Caf du Rhône, MSA Ain-Rhône

➔ Les centres sociaux au titre du projet Famille pour l'Action 3

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

➔ Métropole de Lyon

➔ Conseil Départemental du Rhône

➔ Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (État/Métropole - État / Conseil Départemental)

ACTION 1

➔ Proposer à l'ensemble des parents de jeunes enfants un parcours complet et cohérent de services d'accompagnement, faisant appel à l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire ; de la formulation du projet d'enfant à la scolarisation.

ACTION 2

➔ Inciter les acteurs du soutien à la parentalité à travailler en direction des pères de jeunes enfants.

ACTION 3

➔ Accompagner les familles en période périnatale (grossesse, sortie de maternité, premiers mois après la naissance) en développant et renforçant l'activité des services d'aide à domicile Familles et en renforçant leur capacité à intervenir auprès des familles à besoins particuliers (handicap, migrants, etc.).

ACTION 4

➔ Améliorer l'accompagnement des familles concernées par la présence d'un parent handicapé ou par l'annonce d'un diagnostic de handicap lors des premières années de l'enfant, en renforçant les liens entre les acteurs de la santé et les acteurs du soutien à la parentalité pouvant assurer un soutien psychologique et social, en relation avec les associations de familles confrontées au handicap (handicap de l'enfant ou du/des parent(s)).

ACTION 5

➔ Améliorer la connaissance des parents et des partenaires de l'offre de services de la PMI : visites à domicile renforcées, accompagnement spécifique autour du langage et du jeu, consultations préventives de puériculture...

ÉCHÉANCES

➔ 2021-2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

➔ Développement de l'activité des services d'aide à domicile Familles pour les familles en période périnatale avec un renforcement de leur capacité à intervenir auprès des familles à besoins particuliers

• Nombre de familles et nombre de visites en pré ou post-natal

➔ Meilleure connaissance de l'offre de services PMI par les parents et les partenaires

• Nombre de consultations effectuées préventives de puériculture

• Localisation des visites à domicile renforcées effectuées

• Nombre d'actions en direction des pères de jeunes enfants